

Termes de référence pour le recrutement d'un/e consultant/e régional/e en réduction de risques de catastrophes à Tataouine

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Tunisie est soumise à des aléas et des vulnérabilités d'ordre multiple. Sa géologie, sa morphologie continentale et littorale, la vulnérabilité de ses sols et surtout sa grande variabilité climatique la prédisposent naturellement à de multiples risques naturels et anthropiques. Comme l'ont signalé les études et rapports nationaux portant sur la réduction de risques de catastrophes, les changements climatiques et le développement durable, la Tunisie est dans une zone vulnérable aux changements climatiques et aux phénomènes extrêmes et catastrophes qui la prédispose fortement à des inondations, des sécheresses plus fréquentes et plus sévères, et des élévations du niveau de la mer et des submersions.

Dans ce cadre, et à travers son portefeuille environnement, énergie et réduction de risques de catastrophes, le PNUD appui ses partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les processus de planification du développement au niveau national, régional et local. Partant du principe que les risques de calamités sont des menaces pour le développement humain durable et entravent la croissance économique et sociale du pays, le PNUD a intégré cette dimension dans sa stratégie d'intervention pour la Tunisie « country programme document » sur la période 2015-2019 à travers les objectifs suivants :

Objectif 5 : Les pays sont en mesure de réduire la probabilité de conflit et de réduire le risque de catastrophes naturelles, y compris en raison de changements climatiques ;

Objectif 6 : Une reprise d'activité rapide et un renouement du développement durable sont obtenus dans des conditions d'après-conflit et d'après-catastrophe ;

A cet effet, dans le cadre du projet « Appui au renforcement des capacités nationales et locales pour la réduction de risques de catastrophes en Tunisie » la commission Européenne à travers la Direction Générale de la protection civile et des aides humanitaires (DG ECHO) appui le projet « *Renforcement des capacités locales pour la réduction de risques de catastrophes dans les communes de Ain Drahem et Tataouine* ». le projet vise les objectifs suivant : (i) Renforcer la connaissance et les compétences des acteurs locaux en matière de RRC; (ii) Mettre en place et tester des méthodes et outils de planification RRC adaptés permettant une gestion des risques basée sur une coordination efficace entre les acteurs et les secteurs; (iii) Impliquer la population locale en utilisant des outils et méthodes

qui prévoient la non exclusion d'aucune des catégories sociales de la commune et dans l'optique de promouvoir la participation et la promotion d'une culture de risque au niveau des communautés locales; (iv) Documenter et valoriser les résultats et les leçons apprises du projet en vue de les dupliquer. A cet effet, et afin d'appuyer la mise en œuvre de cette initiative, le PNUD recrute un/une consultant/e régional/e, qui sera chargé/e du suivi de la mise en œuvre et la coordination dudit projet à la municipalité de Tataouine nord et sud.

II. OBJECTIFS ET APPROCHE DE LA MISSION

Objectif général de la mission :

L'objectif global de la présente mission est d'assurer une coordination de toutes les activités prévues dans le cadre du projet suscité et de fournir :

- D'une part un appui technique à la municipalité de Tataouine avec le conseil, le plaidoyer et la mobilisation des acteurs locaux et régionaux dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes ; et
- D'autre part, un appui opérationnel pour faciliter la mise en œuvre des activités.

Objectifs et interventions spécifiques de la mission :

Le/la consultant/e régional/e s'acquittera des tâches et responsabilités suivantes :

- Assurer le suivi programmatique des résultats du projet qui sera mis en œuvre dans la ville de Tataouine conformément à son cadre de résultats et ressources et aux politiques du PNUD ;
- Coordonner et assurer le suivi quotidien avec les acteurs locaux et régionaux pour la mise en œuvre des activités du projet dans la zone d'intervention ;
- Coordonner et faciliter les missions des différents consultants et experts appuyant le projet et intervenant sur le site ;
- Assurer le reporting régulier et périodique sur l'avancement de la mise en œuvre des activités dans la zone d'intervention ;
- Assurer une veille documentée synthétisant les nouvelles opportunités, défis et risques en relation avec le projet et en lien avec les zones d'intervention du projet ;
- Identifier et proposer des synergies possibles avec d'autres programmes/projets/partenaires
- Participer aux différents comités et instances participatives en relation avec les activités du projet ;
- Représenter le projet lors des réunions régulières de suivi et de coordination avec différents acteurs et partenaires au niveau régional et local.
- Documenter et partager les leçons apprises et les bonnes pratiques afin d'informer les autres projets du portefeuille E&E.

Tous les rapports périodiques (ex : trimestriels, annuels) seront exigés en langue française et anglaise en réponse aux exigences du donateur.

III. APPROCHE D'INTERVENTION :

Le/la consultant/e sera supervisé/e directement par le chargé du projet « *Appui au renforcement des capacités nationales et locales pour la réduction de risques de catastrophes en Tunisie* » et indirectement par la chargée de programme EE&RRC et aura à interagir avec l'équipe des projets du portefeuille environnement et énergie tout au long de sa mission.

Le/la consultant/e sera amené à mettre en place un planning de travail périodique qui sera suivi à travers des réunions organisées avec la chargée de programme au PNUD et/ou le chargé de projet « *Appui au renforcement des capacités nationales et locales pour la réduction de risques de catastrophes en Tunisie* » pour suivre l'avancement de l'appui souhaité des consultants.

Le/la consultant/e travaillera à Tataouine ville. Il/elle pourra être basé (lieu d'habitation) à Tataouine ou Médenine.

Les déplacements à l'intérieur du pays (en dehors du déplacement entre le lieu d'habitation et le lieu de travail (Tataouine ville) ou en dehors de la Tunisie, seront pris en charge par le projet.

IV. DUREE DE LA CONSULTATION, ECHEANCIER ET HONORAIRES :

La durée prévue de la mission s'étalera sur une période de 9 mois avec une estimation de 22 homme/jours par mois de travail effectif. Le paiement des honoraires sera sur la base d'un rapport mensuel en langue française que le/la consultant/e soumettra au PNUD avec les réalisations durant le mois en liaison avec l'appui fourni. Il est à noter que le/la consultant/e soumettra en format numérique et avec le rapport mensuel tout document ayant fait l'objet d'appui aux différents projets/initiatives (tdr, présentation, note technique, etc..).

Livrable	Echéance	% du contrat
Rapport mensuel récapitulant les réalisations selon les tâches requises	La première semaine de chaque mois suivant	11.11% du contrat

V.PROFIL DES CONSULTANTS :

Compétences requises :

Le/la candidat(e) doit :

- Faire preuve d'intégrité et agir conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations Unies ;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences de culture, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- Faire preuve d'impartialité et de discrétion ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD.
- Faire preuve de grande capacité de travail en équipe ; et doit posséder de grandes aptitudes pour la résolution des conflits,
- Faire preuve de créativité et d'autonomie et doit posséder de grandes aptitudes pour travailler sous forte pression ;
- Démontrer de solides aptitudes à conduire et à gérer des projets
- Démontrer d'un esprit critique et d'analyse,
- Démontrer d'excellentes aptitudes de communication orale et écrite ;
- Maîtriser l'outil informatique, les logiciels courants et les autres applications informatiques.

Les consultants doivent avoir :

- Un diplôme universitaire (bac+4 minimum – (maitrise) ou équivalent licence selon nouveau régime, ou ingénieur) lié à l'environnement, le développement durable, gestion, économie, sciences sociales ou équivalent ;
- Une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion des catastrophes et/ou du changement climatique et/ou développement durable et/ou développement local

démontrant une bonne connaissance des acteurs institutionnels en lien avec la réduction de risque de catastrophe au et régional et local ;

- Au moins 2 références dans la gestion des projets nationaux et/ou internationaux démontrant une maîtrise des outils de suivi et évaluation de projet.
- Une expérience avec le PNUD/autre agence UN et/ou une expérience dans l'aide humanitaire sera un atout.
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;
- La maîtrise des langues arabe et française est requise. La maîtrise de la langue Anglaise est souhaitable

VI.CONDITIONS DE SOUMISSION ET D'EVALUATION DES OFFRES :

A. Contenu de l'offre :

Les consultants individuels ayant les qualifications requises décrites au paragraphe précédent, peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devrait comprendre obligatoirement les pièces ci- dessous listées :

- *Offre technique :*
 - Un CV mis à jour signé par le/a consultant/e incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
 - Une note méthodologique ne dépassant pas trois (03) pages sur l'approche à adopter pour la mise en œuvre de la mission ;
- *Offre financière :*

Elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Eléments	Montant en TND
Taux -mensuel en HTVA	
Total pour une durée de 9 mois	

NB : Les déplacements à l'intérieur du pays ou en dehors de la Tunisie, seront pris en charge par le PNUD. Le/la consultant/e ne devra pas inclure ces frais dans l'offre financière.

B. Evaluation des offres :

Les offres seront évaluées selon la base suivante : 70% score technique ; 30% score financier
L'évaluation de l'offre technique se fera comme suit :

Critères	Point maxi
Background et références de l'expert	<u>60</u>
Section A Un diplôme d'études supérieures, dans des domaines pertinents à la présente mission (environnement, agronomie, développement durable etc..) :	10
• Maîtrise/Licence/Diplôme d'ingénieur dans la spécialité.....5 points	
• Master/PhD/Doctorat10 points	

<p>Une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion des catastrophes et/ou du changement climatique et/ou développement durable et/ou développement local démontrant une bonne connaissance des acteurs institutionnels en lien avec la réduction de risque de catastrophe au et régional et local</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 ans 05 points • Entre 4 ans et 6 ans15 points • 7 ans et plus20 Points 	20
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 2 références dans la gestion des projets nationaux et/ou internationaux démontrant une maîtrise des outils de suivi et évaluation de projet. • Entre 02 et 04 Références.....5 points • Entre 5 et 7 expériences.....15 points • 7 expériences et plus20 Points 	20
<p>Une expérience avec le PNUD/autre agence UN et/ou une expérience dans l'aide humanitaire sera un atout.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune expérience0 point • 01 expérience ou plus10 points 	10
<p>Section B Note méthodologique : Appréciation de la note méthodologique et du planning d'exécution par le comité d'évaluation : clarté de l'approche, cohérence et réponse aux délais de la mission</p>	<u>15</u>
<p>Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée selon les orientations des TDR</p>	10
<p>La présentation est-elle claire et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet</p>	05
<p>Section C Entretien oral</p>	25

NB : les candidats ayant obtenus 52,5/75 points ou plus à l'évaluation du dossier technique (section A et B de la grille d'évaluation) seront convoqués à un entretien oral (section C)

Les offres techniques ayant obtenue un score moins de 70 points /100 ne seront pas retenues pour le dépouillement financier

A) Évaluation globale de l'offre :

Total note technique (pour que l'offre soit acceptable le Total des experts doit être supérieur à 70pts)		
Pondération 70% de la note technique		
Note financière		
Score Total (Score Technique X 0.7 + Score Financier X 0.3)		

